

Questions orales

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Ce n'est pas le député de Saint-Jean-Ouest qui a la parole pour l'instant.

M. Crosbie: J'aimerais bien l'avoir.

M. Trudeau: Madame le Président, le député de Saint-Jean-Ouest m'interrompt de nouveau pour dire que les prix du pétrole que nous proposons dans notre programme énergétique ne sont pas inférieurs à ceux que les provinces productrices exigent. Voilà qui est complètement nouveau pour moi. Je suis sûr que le premier ministre de l'Alberta tomberait aussi des nues s'il apprenait que les prix que nous proposons sont ceux qu'il approuve maintenant. Le député de Saint-Jean-Ouest m'a interrompu pour dire quelque chose de complètement faux, qui, comme d'habitude, n'a rien à voir avec la réalité.

M. Crosbie: Mais dessillez-vous les yeux!

M. Deans: Madame le Président, je vais lire le harsard pour voir si on a répondu à ma question.

Des voix: Oh, oh!

M. Deans: Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Puisque force est de reconnaître que le pouvoir d'achat des consommateurs a diminué, que le secteur de la fabrication est en régression, que le chômage s'accroît, que de moins en moins de gens peuvent acheter dans les magasins les produits de première nécessité et que les taux d'intérêt ont contribué de façon significative à créer le problème auquel nous sommes confrontés au Canada aujourd'hui, n'est-il pas réaliste de penser que nous devrions, nous les députés, ainsi que le gouvernement, réévaluer notre part de responsabilité politique dans la fixation des taux d'intérêt et que nous devrions établir un taux d'intérêt strictement canadien ainsi que l'avait promis le parti libéral durant la campagne électorale?

M. Trudeau: Madame le Président, le préambule de la question est fallacieux.

M. Deans: Ce n'est pas vrai et vous ne saisissez pas la réalité.

M. Trudeau: Le député dit que ce n'est pas vrai et que la réalité m'échappe.

M. Deans: Essayez donc de l'admettre.

M. Trudeau: Je l'ai entendu dire que le secteur de la fabrication était en régression.

M. Crosbie: C'est exact.

M. Trudeau: J'ai sous la main une preuve que la production réelle dans le secteur de la fabrication, mesurée en fonction du produit intérieur réel, a augmenté très nettement en décembre 1980 et a enregistré une progression de 2.2 p. 100...

M. Crosbie: Nous n'y sommes pas encore. C'est le mois prochain.

M. Hees: Nous sommes en novembre.

M. Paproski: Nous sommes le 28 novembre et c'est vendredi.

Une voix: Nous sommes au Canada, Pierre.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Trudeau: Madame le Président, j'ai les chiffres du troisième trimestre qui s'est terminé en septembre 1980. Si le député ou les députés en train de hurler de l'autre côté ont les chiffres du quatrième trimestre, je me ferai un plaisir de les écouter.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

* * *

LE SPORT**L'ASSOCIATION CANADIENNE DE HOCKEY AMATEUR—LE CHAMPIONNAT CANADIEN DE HOCKEY MINEUR**

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail qui est responsable de la santé et du sport amateur. Je crois savoir que depuis notre dernière conversation à la Chambre, l'Association canadienne de hockey amateur, Murray Costello et autres, est revenue sur sa décision concernant le collège Notre-Dame du Père Athole Murray à Wilcox, en Saskatchewan, à cause de son programme de hockey. Cette nouvelle est-elle vraie ou fausse, et le ministre a-t-il quelque chose à ajouter à ce sujet?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail): Madame le Président, je remercie le député de cette question. L'Association canadienne de hockey amateur n'a fait aucune déclaration précise concernant le collège Notre-Dame du Père Athole Murray à Wilcox, en Saskatchewan. Cependant, Brian Wakeland, président national de l'Association canadienne de hockey amateur pour le hockey mineur, a déclaré à Halifax que la coupe d'Air Canada du championnat canadien de hockey mineur, cette année, se jouerait d'après les règles de l'an dernier.

Cette réponse, qui faisait suite à certaines réclamations et certains problèmes touchant d'autres régions que Notre-Dame, nous permet de penser que toutes les équipes admissibles à participer l'an dernier, y compris celle de Notre-Dame, seront également admissibles cette année. Voilà une nouvelle des plus encourageante. Si la question du député et ma réponse incitent l'Association canadienne de hockey amateur à apporter des éclaircissements, ce serait très bien. Mais il semble, d'après cette déclaration officielle faite à Halifax, que toutes les équipes qui ont participé l'an dernier, y compris celle de Notre-Dame, seront admissibles cette année. Si cette nouvelle est exacte, je tiens à remercier le député et ceux des trois partis qui ont présenté des instances au nom de Notre-Dame ainsi que les milliers de Canadiens qui m'ont écrit à ce sujet.